

**Je me déplace en Europe : en 1 clic sur mon compte ameli
J'obtiens la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**

Elle facilite la prise en charge de mes soins en Europe
lorsque je me déplace pour un séjour temporaire.

Elle me permet de bénéficier d'une prise en charge des soins
médicalement nécessaires par l'institution d'Assurance Maladie
du lieu de mon séjour.



*Mon compte ameli c'est aussi 1 appli
pour avoir tous mes services en poche.
Je télécharge gratuitement l'appli ameli
disponible sur l'Appstore ou le Play store.*



**Ma CEAM en 1 clic
sur mon compte ameli,
rubrique « Mes demandes »**